

## Bonne nouvelle à Limoges et au Pradet

Author : spo

Categories : [Informations](#)

Date : 11 octobre 2011



On se souvient des difficultés rencontrées par l'[Institut du Christ-Roi Souverain Prêtre](#) à Limoges et de la décision, surprenante pour cet institut, de ne plus assurer la célébration de la messe en forme extraordinaire à la suite du manque de confiance manifesté par l'évêque. Sur son blog [Emmanuel Delhoume](#) répercute une information diffusée par l'association [Paix liturgique](#), annonçant la célébration d'une messe traditionnelle dans une église paroissiale, l'église Saint-Pierre-du-Queyroix. Visiblement,

C'est la première fois que la messe traditionnelle est célébrée dans une église paroissiale de Limoges depuis la réforme liturgique. Pour cela, unissons-nous nombreux par notre présence ou nos prières à cette célébration et remercions vivement le clergé local de ce geste de bienveillance et de charité envers les fidèles attachés à la forme extraordinaire dans l'esprit souhaité par le Saint-Père.

Cette messe sera célébrée pour la France le samedi 22 octobre prochain à 9h30 par le chanoine Jean de Viennay de l'Institut du Christ-Roi Souverain Prêtre.

De son côté, Paix liturgique met également en avant l'exemplarité de la paroisse du Pradet dans le Var qui applique le motu proprio *Summorum Pontificum* qui pourrait faire figure d'exception alors que les curés *in solidum* appliquent tout simplement les directives romaines dans l'esprit du Pape. À ce sujet, Paix liturgique précise :

Auparavant respectivement curé de la paroisse Saint-Georges (Paris 19ème) et vicaire à Notre-Dame-de-Clignancourt (Paris 20ème), les abbés Hubert Blin et Olivier Horovitz sont désormais curés *in solidum* (co-curés) de la paroisse du Pradet.

À Paris, déjà, ils étaient parmi les rares (les seuls ?) prêtres de l'archidiocèse à avoir appliqué ou tenté d'appliquer librement le Motu Proprio dans leurs paroisses respectives – ce qui, à Paris, veut dire en semaine, l'application au compte-goutte le dimanche étant du domaine réservé des autorités diocésaines.

En raison d'un certain nombre de contraintes, au nombre desquelles celles concernant la liturgie traditionnelle, ils ont préféré offrir leurs services pastoraux au diocèse de Monseigneur Rey (diocèse de Fréjus Toulon), pour œuvrer en se plaçant sous le patronage du Père Antoine Chevrier (voir notre [lettre 265](#)). La vie paroissiale reflète le charisme qui anime la communauté des Frères et Sœurs de la Mission dont ils sont les fondateurs : vie religieuse, vie pastorale intense et développement des œuvres de jeunesse par les patronages qui constituent la grande spécificité de leur apostolat. Pour plus d'informations, vous pouvez visiter [le site de la paroisse](#).

Le Pradet est ainsi devenu l'une des rares paroisses françaises naturellement et normalement bi-formaliste. Chaque jour de la semaine, la messe y est célébrée à la fois sous sa forme ordinaire et sous sa forme extraordinaire, réunissant chacune un nombre identique de fidèles... Comme quoi, lorsqu'on donne le choix aux fidèles... Des 50 fidèles qui assistent à la messe chaque jour, la moitié suit la forme ordinaire et l'autre la forme extraordinaire. Une réalité qui confirme les chiffres que nous donnent les cinq derniers sondages que nous avons fait effectuer dans les diocèses de France, à savoir que plus de 50 % des pratiquants très réguliers – ceux qui assistent à la messe chaque dimanche et occasionnellement en semaine – souhaitent vivre leur foi catholique au rythme de la forme extraordinaire.

Chaque dimanche et jour de fête, la paroisse propose trois messes : deux célébrées dans la forme ordinaire et une dans la forme extraordinaire. L'ensemble des trois messes réunit environ 300 fidèles, dont une centaine pour la messe célébrée dans la forme extraordinaire. Un instantané qui confirme le souhait du socle incompressible de 35% des pratiquants – ceux qui vont à la messe au moins une fois par mois – de vivre leur foi au rythme de la forme extraordinaire. Les baptêmes sont également célébrés dans l'une ou l'autre forme du rite romain et un catéchisme adapté à la forme extraordinaire est également proposé depuis la rentrée de septembre.

En quelque sorte laboratoire paroissial de la bonne application du Motu Proprio, le cas du Pradet appelle plusieurs observations.